



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

École :
Circonscription :
UAI (RNE) :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

PRÉVENTION DE L'ABSENTÉISME SCOLAIRE

SIGNALEMENT 1

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

<u>Élève</u>	
Nom :	Né(e) le :
Prénom :	Fille ☐ Garçon ☐
Adresse :	Classe :
	Enseignant de la classe :
Notification MDPH : OUI ☐ NON ☐	Enseignant référent :

<u>Responsables légaux</u>		
Nom de la mère :	Nom du père :	Représentant légal :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :	Tél :
Portable :	Portable :	Portable :
Courriel :	Courriel :	Courriel :
Autorité parentale conjointe : OUI ☐ NON ☐ NE SAIT PAS ☐ (en cas de divorce ou de séparation – joindre si possible copie du jugement)		
Personne ayant la responsabilité de l'élève :		

<u>Mesure éducative</u>	
Mesure éducative en cours : OUI ☐ NON ☐ NE SAIT PAS ☐	
Type de mesure :	
Nom de l'éducateur :	Service :
Tél :	Courriel :
Portable :	

A retourner par courriel à : **divel58.absenteisme@ac-dijon.fr** (s/c de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription)

<u>Contacts</u>		
Cédric Tourette (chef de la division des élèves) 03-86-21-70-44 divel58.resp@ac-dijon.fr	Pauline Haye (chargée de l'absentéisme 1^{er} degré) 03-86-21-70-46 divel58.absenteisme@ac-dijon.fr	Madjid Aomar (CT Service Social) 03-86-21-70-36 santesco58.as@ac-dijon.fr

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de septembre

Jour	M	AM	Contact famille (sms, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (J/JMM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de octobre

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone ,courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de novembre

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de décembre

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de janvier

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de février

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de mars

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de avril

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de mai

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de juin

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d’absences sont : la maladie de l’enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d’un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l’empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l’absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l’éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :

RELEVÉ MENSUEL DES ABSENCES – Mois de juillet

Jour	M	AM	Contact famille (SMS, téléphone, courriel, autres...)	Courrier famille (II/MM)	Motif de l'absence	*Légitime	*Non Légitime	Observations
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
14								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								

* Pour rappel : les seuls motifs légitimes d'absences sont : la maladie de l'enfant, la maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, la réunion solennelle de famille, l'empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, l'absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (L131-8 du code de l'éducation)

Signature du directeur de l'école

Nom et prénom de l'enfant :